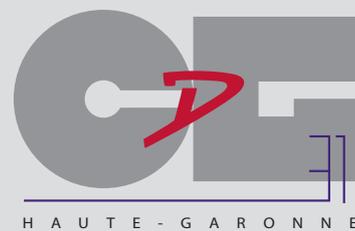


BILAN D'ACTIVITÉ 2016



Edito

Chers Collègues,

2016 a apporté un lourd lot de réformes impactant l'environnement de la gestion territoriale.

Face à cette mouvance incessante du cadre de gestion du service public local, auquel vous apportez une contribution indispensable et remarquable par votre engagement d'élu local, le CDG31 doit assumer et assurer une attitude de tiers de confiance et d'expert au service de la construction de l'innovation managériale.

C'est pourquoi j'ai souhaité, au cours de cette année écoulée, que les dispositifs d'information à destination du territoire départemental soient renforcés afin que chaque employeur public territorial, soucieux de la conduite d'un service public de qualité en adéquation avec les besoins de la population, puisse connaître les outils de l'emploi public, dépasser les obstacles techniques et mobiliser les ressources et compétences humaines nécessaires.

Même si le CDG31 coordonne l'action mutualisée des centres de gestion de la région Occitanie sur le volet emploi, en collaboration avec le CDG34 en ce qui concerne les concours, la vocation départementale du CDG31 conserve, plus que jamais, toute sa légitimité et emporte la conviction qui forge le sens de l'action de l'établissement que j'ai l'honneur de présider en votre nom.

Vous êtes confrontés quotidiennement à la complexité de la gestion territoriale et des ressources humaines. Soyez assurés que les administrateurs de l'établissement et moi-même, ainsi que l'ensemble de ses services conduits par la Direction Générale des Services, sont là pour vous apporter l'information, les outils et l'expertise nécessaires, dans le souci d'une efficacité et d'un sens déontologique constants.

Le présent document a vocation à vous rendre compte de la complexité des problématiques et de la richesse de ressources mobilisées, au titre de l'année passée.

Pierre IZARD
Président



ACCOMPAGNEMENT
DÉONTOLOGIE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
RÉUNIONS D'INFORMATION
ÉLUS - EMPLOYEURS

FUSION EPCI

COORDINATION
RÉGIONALE

TIERS DE CONFIANCE

CRE RéCAP 31

SANTÉ &
PRÉVOYANCE

OCCITANIE

APPRENTISSAGE

PPCR CHSCT

2016 LOI
SAUVADET

RIFSEEP





Mise en place du Socle de Missions Article 23 – Loi 84-53 à destination des structures territoriales non affiliées

Depuis le 1er janvier 2016, le CDG31 propose aux employeurs territoriaux **non affiliés** d'accéder à un ensemble de missions prévues par la loi n°84-53 modifiée. Les missions concernées sont relatives à différents domaines (secrétariat de la Commission de Réforme, secrétariat du Comité Médical, avis consultatif sur Recours Administratif Préalable Obligatoire (RAPO), assistance juridique statutaire, assistance au recrutement et accompagnement individuel de la mobilité des agents hors de leur structure, comptes de droits en matière de retraite) et ont un contenu variable en fonction des environnements opérationnels.

A ce jour, seul le **Conseil Départemental 31 (CD31)** a adhéré à ce socle de missions. A ce titre, les représentants du CD31 siègent au Conseil d'Administration du CDG31 au sein d'un collège spécifique.

Conventions de participation en Santé et Prévoyance

Afin de promouvoir une meilleure couverture en Santé et Prévoyance des agents territoriaux et encourager la participation des employeurs publics territoriaux à la **protection sociale** des agents, le CDG31 a proposé une nouvelle mission optionnelle de « Conventions de participation en Santé et Prévoyance ».

Ce service permet à tout employeur territorial ayant mandaté le CDG31, de donner accès pour ses agents, à des couvertures en Santé et Prévoyance mutualisées et obtenues après mise en concurrence, tout en participant financièrement à ces couvertures.

275 structures avaient ainsi donné mandat au CDG31 pour les deux couvertures confondues.

Les conventions de participation ont été attribuées à :

- **Groupement Alternative Courtage/MNFCT pour la Santé ;**
- **Groupement Gras Savoie/Intériale pour la Prévoyance.**



Environnement opérationnel : la sécurité des données

La **cybercriminalité** est aujourd'hui un sujet incontournable, y compris pour les structures territoriales.

Le CDG31, qui administre un grand nombre de données en rapport avec la réalisation de ses missions, n'échappe pas à cette préoccupation qui s'inscrit dans la qualité du service dû aux structures affiliées ou adhérentes aux missions optionnelles.

L'hébergement et la sécurité des données font l'objet d'un suivi particulier auquel participe un hébergement en local ou sur le territoire national.

Ainsi, la sécurité des données informatiques par le CDG31 est gérée en conformité avec le **Référentiel Général de Sécurité (RGS)**, les préconisations de l'**Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)** et le **Règlement Général sur la Protection des Données (GDPR)**.



L'architecture technique en place permet une réelle consolidation et la sécurisation des données dans le cadre de la gestion globale du système d'information avec, notamment, la mise en place de plans de sauvegarde et de reprise d'activité complets en cas d'avarie ou d'attaque.

Un système de chiffrement des bases de données sensibles et des systèmes de sécurité avancés pour les agents «nomades» (Médecins préventeurs/Préventeurs) complète ces dispositifs.

Pour ce faire, le CDG31 a procédé à un renforcement de son équipe informatique et à une refonte de sa **charte informatique.**

Paie à façon

Le Conseil d'Administration du CDG31 avait envisagé de mettre en place un service de paie à façon.

Après consultation des communes et établissements publics, le rapport du nombre de structures intéressées par ce service avec le coût salarial de sa réalisation a conduit le Conseil d'Administration du CDG31 à renoncer à cette mise en place.

Mission d'Inspection en Santé et Sécurité au Travail

La réglementation imposant aux employeurs publics territoriaux de mettre en place une fonction d' **inspection** dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, le Conseil d'Administration du CDG31 avait décidé par délibération du 4 novembre 2015 de mettre en œuvre une nouvelle mission optionnelle en ce sens.

Celle-ci est proposée depuis le 1er avril 2016 afin de permettre le recours à l'assistance du CDG31 pour remplir ces obligations réglementaires, fixées à l'article 5 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la FPT.

Ce service permet ainsi l'établissement d'un état des lieux des écarts de l'environnement de travail avec la réglementation en santé et sécurité au travail, l'amélioration de la prise en compte de la réglementation applicable par la mise en œuvre de mesures adaptées, et enfin, la mise à disposition d'une expertise auprès de la CHSCT.

Les employeurs territoriaux qui souhaitent recourir à cette prestation passent une convention avec le CDG31 à cet effet.



Actualité de la coordination des CDG

Coordination régionale des centres de gestion d'Occitanie

La Région **Occitanie** c'est :

- 13 Départements pour une superficie de 72 724 km² soit la 2^{ème} plus grande région de France en superficie ;
- 8,8 % de la population française ;
- 181 600 fonctionnaires territoriaux au total.

Au cours de l'année 2016, des réunions des Présidents et des Directeurs des centres de gestion de la région Occitanie ont permis la signature d'une charte de coordination le 5 décembre 2016, à Montpellier, à effet au 1er janvier 2017.

Les centres de gestion concernés sont les suivants :

CDG09 (Ariège), CDG11 (Aude), CDG12 (Aveyron), CDG30 (Gard), CDG31 (Haute-Garonne), CDG32 (Gers), CDG34 (Hérault), CDG46 (Lot), CDG48 (Lozère), CDG65 (Hautes-Pyrénées), CDG66 (Pyrénées-Orientales), CDG81 (Tarn) et CDG82 (Tarn et Garonne).

Ce nouveau cadre permet de rassembler l'ensemble des centres de gestion autour de missions nécessitant une **mutualisation** des moyens à un échelon régional, dans le respect de la **vocation départementale** et de proximité de leur action à destination des employeurs de leurs territoires respectifs.



Répartition des missions



Le **CDG31** assure la coordination générale et l'animation du volet afférent à la **mission Emploi**, ainsi qu'à l'accompagnement spécifique des Fonctionnaires Momentanément Privés d'Emploi (**FMPE**) de catégorie A et B, construit à l'échelon régional dans un souci d'homogénéité, de promotion de la mobilité des publics concernés et de rigueur de gestion.

L'Observatoire Régional de l'Emploi Territorial développé par le CDG31, mis en place en 2010 sur le périmètre de la région Midi-Pyrénées, est étendu au nouveau périmètre régional.

Le **CDG34** assure pour sa part l'animation du volet **Concours et Examens professionnels**. Cela concerne la définition de la programmation, la rationalisation des conditions d'organisation pour une diminution des coûts et des risques contentieux, et le traitement de la mutualisation des coûts « lauréat » dans le cadre de l'application du protocole national des centres de gestion. Celui-ci permet une répartition de la charge des opérations en fonction de l'origine géographique des lauréats.

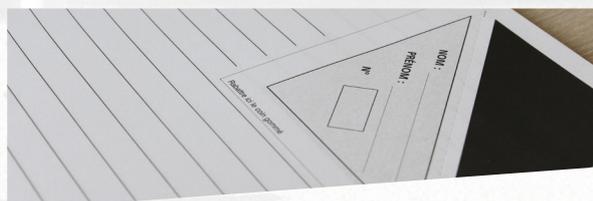
Cadres budgétaires

Les CDG31 et CDG34 conservent chacun un **budget annexe** afférent à la coordination régionale afin de garantir une bonne transparence des flux financiers induits (transferts du CNFPT en recettes/coûts « lauréat », emploi, FMPE et charge administrative en dépenses).

Les missions obligatoires : Concours et Examens professionnels

Le CNFPT et le CDG31 : une information commune

Dans l'objectif de faciliter la diffusion et la compréhension de la programmation des concours et examens et d'accompagner les agents qui souhaitent préparer un concours ou un examen professionnel, deux réunions d'information d'une demi-journée, associant le CDG31 et la Délégation Régionale Midi-Pyrénées du CNFPT ont eu lieu le 23 juin 2016 au CNFPT à Toulouse. Les 252 participants étaient constitués de responsables RH et d'agents territoriaux futurs candidats.



Concours d'attaché territorial 2016 : une collaboration CDG31/CDG34

Le CDG34 est organisateur du concours d'attaché pour la session 2016. Le nombre d'inscrits était de **5 045 candidats**.

Le CDG31 a apporté sa contribution en facilitant la mise en œuvre d'épreuves écrites d'admissibilité délocalisées à Toulouse, au mois de novembre 2016.

Les services du CDG31 ont été mobilisés à cette occasion pour assurer l'accueil et la surveillance des épreuves.



Les missions obligatoires : Gestion et Conseil Statutaire

L'environnement des employeurs territoriaux et le statut de la Fonction Publique Territoriale ont fait l'objet de profondes mutations que le CDG31 a dû promouvoir dans un contexte d'incertitude au regard de textes souvent en attente de publication.

Les services de l'établissement se sont néanmoins employés à assurer un accompagnement en lien constant avec les services préfectoraux.

Fusion des EPCI et rationalisation du nombre des syndicats

La réforme territoriale a amené les intercommunalités de moins de 15 000 habitants à fusionner au 1er janvier 2017, mais a également rationalisé le nombre des syndicats.

Le CDG31 a accompagné ce cadre de mutualisation institutionnelle pour la gestion de leurs effectifs.

Cette aide a pris la forme de réunions, rendez-vous spécifiques et production d' **outils méthodologiques** ou compilations réglementaires mises à disposition via le site internet de l'établissement.

Le service Conseil en organisation a réalisé des accompagnements plus spécifiques dans 4 cas de fusion et portant sur tous les impacts en GRH.

RIFSEEP...ou le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel...

La mise en œuvre du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 instituant le nouveau régime indemnitaire a été rendue difficile par un environnement réglementaire en devenir, certains textes restant à paraître en toute fin d'année 2016.

Le CDG31 s'est donc employé à accompagner les employeurs dans l'appréhension des nouvelles dispositions applicables et à leur proposer des outils pouvant structurer ce changement et les aider à construire un régime indemnitaire en rapport avec la politique en ressources humaines voulue (livret réglementaire, guide pratique, fichier de simulation financière, foire aux questions).

Des réunions de sensibilisation et d'explicitation ont également été proposées sur tout le territoire. Par ailleurs, le CDG31 a accompagné individuellement des structures publiques territoriales (6 communes et 7 EPCI) en réalisant le **diagnostic** de leur système de rémunération et en leur proposant la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire.

La loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires...

La loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 actualise et complète les principes fondamentaux du statut général des fonctionnaires. Elle vise à :

- Renforcer la place des valeurs de la fonction publique et les dispositifs applicables en matière de **déontologie** et de **prévention des conflits d'intérêts** (Titre I de la loi) ;
- Moderniser les **droits et obligations** des fonctionnaires (Titre II) ;

- Assurer l'exemplarité des employeurs publics en améliorant la situation des **agents contractuels** et le **dialogue social** dans la fonction publique (Titre III) ;
- Élargir le champ des compétences des centres de gestion et du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (Titre V).

Les impacts de cette loi ont amené le CDG31 à assurer l'information dans un environnement réglementaire encore incomplet et en devenir.

...Prolongation du dispositif Sauvadet pour les agents contractuels

La loi relative à la déontologie du 20 avril 2016 a prolongé les **dispositifs de Cédésiation et de titularisation** pour une durée de deux ans, soit jusqu'au 13 mars 2018.

Transfert primes / points : accompagnement à la mise en oeuvre

Des modifications relatives aux dispositions statutaires et indiciaires sont mises en œuvre dans le cadre de la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations des fonctionnaires (**PPCR**).

Elles se traduisent par des revalorisations indiciaires entre 2016 et 2020, en fonction de la catégorie. En contrepartie de ces mesures, un abattement est mis en œuvre sur les indemnités perçues par les fonctionnaires (transfert primes/points).

Des analyses et des notes d'information ont été réalisées par le CDG31 et ce sujet a été abordé lors de réunions d'information.

1er bilan des entretiens professionnels...

Depuis le 1er janvier 2016, **l'entretien professionnel** remplace la notation et est obligatoire.

Pour mémoire, le compte-rendu d'entretien professionnel n'est pas soumis à examen préalable de la Commission Administrative Paritaire (CAP). A l'issue de la procédure, le compte-rendu est versé au dossier du fonctionnaire par l'autorité territoriale et communiqué à l'agent. Une copie est ensuite transmise au centre de gestion.

La CAP compétente peut toutefois être saisie d'une demande de révision de ce compte-rendu de l'entretien professionnel par un agent, sous réserve qu'il ait au préalable exercé la demande de révision auprès de l'autorité territoriale. L'instance pourra alors proposer à cette autorité une modification de ce compte-rendu.

En 2016, sur les 14 879 fonctionnaires concernés par l'entretien professionnel au titre de l'année 2015, 9 agents ont saisi la CAP pour une demande de révision.

Conseils de discipline de recours

Compte tenu du nouveau périmètre régional, le CDG31 est chargé de l'accueil des conseils de discipline de recours pour les 13 départements, en sus des conseils de discipline de 1er degré pour la Haute-Garonne, soit environ 4 fois plus de séances (5 en 2015 et 21 en 2016).



Les missions optionnelles : Santé au Travail

La pénurie des médecins de prévention et une nécessaire évolution des conditions du service



Le CDG31 n'échappe pas à la pénurie nationale des médecins de prévention.

L'établissement, qui apporte un service indispensable aux employeurs territoriaux adhérents au service, se doit de faire évoluer les conditions de réalisation de cette mission.

Des réflexions sur une évolution des protocoles sont en cours. Le 8 décembre 2016, le Conseil d'Administration s'est engagé en faveur du recrutement de **3 infirmières.**

Une évolution majeure des conditions de gestion et de réalisation de ce service est plus que jamais indispensable.

Évaluation de la CHSCT

Le CDG31 a créé au sein du Comité Technique (CT) inter-communal une Commission d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) spécifique aux questions de santé, de sécurité et des conditions de travail.

La CHSCT est composée des membres du CT. La présidence de la commission est assurée par Mr René Savelli.

Au regard de la modification du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié, le fonctionnement de la CHSCT a évolué :

- La commission dispose d'un **réglement intérieur** propre ;
- La commission se réunit trois fois par an, distinctement du CT ;
- Un secrétaire est désigné parmi les membres des représentants du personnel : Mr Didier Crouzat assure cette mission jusqu'au 12 avril 2017.

Usure professionnelle : un partenariat renouvelé avec l'Université Toulouse Jean Jaurès

Au titre de l'action pour la **prévention de l'usure professionnelle** dans les métiers de la Fonction Publique Territoriale, le CDG31 poursuit un partenariat avec le **Master ECIL** (Ergonomie Cognitive et Ingénierie Linguistique - **Université Toulouse Jean Jaurès**), pour mener des analyses de situations de travail.



Le Master intervient en son nom auprès de structures publiques territoriales volontaires (Mairie de Colomiers, Mairie de Quint-Fonsegrives, Communauté de communes Cap Lauragais et Communauté de Communes Axe Sud en 2016).

Le résultat de ces analyses a fait l'objet d'une **table ronde** organisée par le CDG31.

Réseau RéCAP 31 au service de la sensibilisation des acteurs de la prévention

Le service Prévention et Conditions de Travail, dans le cadre d'une convention avec le Fonds National de Prévention (FNP), la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi qu'avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), a créé un **réseau des conseillers et assistants de prévention** «RéCAP31».

Dans ce cadre, 4 journées de "prévention pratique" ont été proposées en 2016, rassemblant 94 participants :

- **«Le quart d'heure sécurité»** à LABEGE en avril, la Mairie d'ESCALQUENS apportant son retour d'expérience ;
- **«Les travaux à proximité des réseaux»** sur le site de la Société TECHNISOL à ESCALQUENS en juin, en partenariat avec l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) ;



«Prévention des métiers de la restauration : Agent de cuisine centrale»

en octobre, dans les cuisines centrales mises à disposition par la Mairie d'AUCAMVILLE ;

«Maintien dans l'Emploi des agents : fatalité ou opportunité ?»

en décembre, dans les locaux mis à disposition par la Mairie de RIEUX VOLVESTRE, en partenariat avec le FIPHFP.

Prévention alcool et travail

2 réunions de sensibilisation à la problématique alcool/travail ont été organisées en partenariat avec le titulaire du contrat groupe d'assurance statutaire et ont réuni 79 personnes.

Assurance statutaire : contrat groupe

Par application de la clause de révision, les taux sont réévalués chaque année au regard de la sinistralité de l'année N-1.

En outre, le CDG31 a négocié la prise en compte des nouvelles conditions d'indemnisation statutaire du risque décès (décret n° 2015-1399 du 31 novembre 2015) économiquement favorable à l'assureur.

• Couverture du risque afférent aux agents CNRACL :

Structures publiques territoriales d'un effectif inférieur ou égal à 30 agents CNRACL :

Pour 2017, les taux pour les choix 1, 3 et 4 sont maintenus et

le choix 2 fait l'objet d'une baisse de 5%.

Structures publiques territoriales d'un effectif supérieur à 30 agents CNRACL :

32 collectivités bénéficient de taux à la baisse, 9 de taux maintenus et 18 font l'objet de taux à la hausse au regard d'une sinistralité dégradée.

• Couverture du risque afférent aux agents IRCANTEC :

Le taux est maintenu.



Les missions obligatoires : Emploi

■ Les salons pour l'emploi

Bien que les recrutements apparaissent en légère stagnation, le CDG31 se rend chaque année sur près de 20 manifestations assurant la **promotion de l'emploi et de l'insertion professionnelle** (forums de l'emploi, salons, journées professionnelles).

Le CDG31 était présent lors de la 1ère édition du forum de la **mobilité inter-fonctions publiques** organisée par la plateforme RH interministérielle de la région Occitanie, le 27 octobre 2016 à Toulouse.

Plus de 50 fonctionnaires des 3 fonctions publiques ont bénéficié d'un entretien afin d'être accompagnés dans leur mobilité.

■ Des lauréats de concours accompagnés

Le CDG31 met en œuvre des réunions, depuis plusieurs années, à destination des lauréats de concours. Cette année, ces rencontres ont été destinées à un public de lauréats de catégories B et C de la filière administrative et des lauréats du concours d'ATSEM. 67 personnes étaient présentes.

Émaillées de témoignages de recruteurs en collectivités, ces rencontres permettent la diffusion de conseils sur les modalités de candidature auprès d'une collectivité.

Ces dispositifs devraient trouver un prolongement direct dans la mise en œuvre de l'accompagnement des lauréats, tel que prévu par le décret n°2016-1400 du 18 octobre 2016. Ce dernier associe l'inscription sur liste d'aptitude à un accompagnement systématique des lauréats par les centres de gestion à l'occasion de leur recherche d'emploi. La mise en œuvre sera étudiée dans un cadre régional courant 2017.

■ Formation «Comptabilité publique et paie» : l'engagement du CDG31 pour l'insertion des demandeurs d'emploi

Le CDG31 a participé à la mise en œuvre en 2016 d'un projet visant l'insertion de demandeurs d'emploi reconnus **travailleurs handicapés**, dans le cadre d'un partenariat associant

Pôle Emploi, le **Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)**, **Cap Emploi** et le **Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)**.

17 stagiaires ont ainsi bénéficié d'une formation en **comptabilité publique et paie**, ce domaine ayant été identifié comme déficitaire en personnels compétents, spécialisés et disponibles sur le bassin d'emploi territorial de la Haute-Garonne.

A la clôture de ce parcours de formation, une cérémonie officielle de remise des attestations de formation a eu lieu le 31 mars 2016, au siège du CDG31.

L'ensemble du public concerné a depuis fait l'objet de recrutements pérennes ou ponctuels.

■ Le bilan social 2015 (Rapport sur l'Etat de la Collectivité)

Au-delà de l'obligation légale, le **bilan social** représente un véritable outil d'aide à la gestion et au pilotage des ressources humaines pour les employeurs territoriaux.

Sa réalisation est pilotée par l'Observatoire Régional de l'Emploi Territorial et des Données Sociales mis en place depuis 2010 au CDG31.

Pour cette édition, le taux de retour global est de 65,6%.

...Les nouveautés...

Parce que le bilan social est une ressource en statistiques fiables pour mettre en visibilité des informations précises actualisées pouvant orienter différents axes de la **politique de ressources humaines** des collectivités et établissements publics, l'Observatoire leur propose, sur demande de l'autorité territoriale, un accès aux prolongements suivants :

- Bilan social personnalisé ;
- Rapport de Situation Comparée (RSC) ;
- Pré-diagnostic des risques psychosociaux ;
- Pré-remplissage du Rapport Annuel sur la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail 2015 (RASSCT).

Retrouvez nos ressources en ligne sur le site Internet du CDG31



www.cdg31.fr
Restez connectés !

La **bibliothèque documentaire** du site Internet du CDG31 propose de nombreux guides, documents réglementaires, modèles, notes d'information et autres supports.

N'hésitez pas à la consulter régulièrement !



Budget principal de l'établissement

L'établissement dispose de deux cadres budgétaires :

- Un **budget principal** relatif à la réalisation de ses missions ;
- Un **budget annexe** établi au titre de la coordination régionale, uniquement en fonctionnement et relatif à la gestion des transferts CNFPT. En 2016, celui-ci ne concernait encore que la coordination régionale Midi-Pyrénées.

Budget principal

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	418 897,10 €	8 201 613,80 €
Dépenses	607 934,80 €	8 336 225,85 €
Résultat de l'exercice	- 189 037,70 €	- 134 612,05 €
Résultat cumulé	- 132 907,98 €	8 346 218,26 €

Section de fonctionnement

En ce qui concerne le **budget principal**, les résultats présentés s'inscrivent dans un contexte de recettes impactées à la baisse par la désaffiliation et l'adhésion au socle de missions Article 23 Loi 84-53 du Conseil Départemental 31.

Il convient de noter que les affiliations **volontaires** génèrent 16,27% du produit des affiliations.

La masse salariale du CDG31, établissement à l'activité tertiaire, représente 77,2% des dépenses.

Section d'investissement

L'établissement continue à remplir ses obligations en termes de remboursement de la dette afférente à la construction du siège.

D'autre part, les contraintes importantes en termes de sécurité informatique, de virtualisation, de sauvegarde, les nécessaires mises à jour des systèmes d'exploitation et logicielles et la mise à niveau d'un tiers des postes de travail a engendré un investissement important en 2016.

Cet investissement est également important en ce qui concerne l'équipement des médecins de prévention en outils de mesures Audio/Visio et Spiro adaptées et connectées au logiciel de suivi médical.

Enfin, des travaux sur le bâtiment ont dû faire l'objet de dépenses budgétaires même si leur couverture était assurée par l'Assurance Dommages Ouvrages.

La **politique d'achat de l'établissement** s'inscrit dans la mise en œuvre de procédures de mises en concurrence régulières qui ont un impact sur la maîtrise des dépenses. Les principales prestations concernées en 2016 ont été : le logiciel de gestion en RH en version Full WEB, la couverture des risques par assurance (véhicules et préposés en mission/Biens/Responsabilité civile/Protection juridique et fonctionnelle), les licences diverses et matériels informatiques (serveurs, matériels de réseau, extension de baies de stockage, postes fixes et PC portables), les fournitures de bureau et la maintenance des installations thermiques. Le bilan des marchés publics fait l'objet d'une publication annuelle sur le site Internet.

Vie des services

Un nouvel organigramme

Une refonte globale de l'organigramme a été effectuée en septembre 2016. La Direction Générale des Services s'appuie, désormais, sur trois directeurs adjoints, pilotant **cinq pôles de missions** (Gestion et Conseil Statutaire/Recrutement Concours/Emploi Territorial Mobilités/ Travail et Santé/Instances consultatives et expertise juridique) et **deux pôles de moyens** (Administration générale et Diffusion Communication).

Lors de la cérémonie des vœux 2016, Colette CLAMENS (DGS), Laure DOBIGNY (Directrice Adjointe) et Christine DOMINICI (Responsable du Pôle Emploi Territorial Mobilités) ont reçu la médaille Vermeil au titre de 30 années de service.



... Le levier managérial de la formation...

La formation représente toujours pour le CDG31 un levier important pour l'évolution des compétences dans un environnement réglementaire et opérationnel en constante évolution, ainsi que pour le maintien de la qualité du service. Le nombre de journées formation a été de 416 jours, 26 jours en formation d'intégration et 131 jours en formation continue, soit une moyenne de 4 jours par agent.

Trois dispositifs de formation « en intra » ont été réalisés : une formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail), une formation en protection incendie, ainsi qu'une formation à destination des médecins de prévention (Médecins de prévention et souffrance au travail : les situations relationnelles difficiles).

10 agents ont été inscrits à des préparations Concours et Examens professionnels.

Communication interne...un Intranet au service de la vie de l'établissement...

La mise en service de l'intranet depuis le 7 juin 2016 répond à une attente forte en matière de communication interne.

L'accompagnement social de l'emploi

Le CDG31 a adhéré aux conventions de participation en Santé et en Prévoyance pour ses agents.

L'adhésion des agents au dispositif a été particulièrement **importante** : 71% des agents (soit 78 agents) ont adhéré à la couverture prévoyance et 40% des agents (soit 44 agents) ont adhéré à la couverture santé. 42 bénéficiaires supplémentaires en qualité d'ayant droit (conjoints / enfants) sont à prendre en compte.

La couverture Santé a été proposée aux retraités du CDG31 et une retraitée a rejoint le dispositif.

Le partenariat avec PLURELYA, en place depuis 2002, s'est poursuivi et a offert de nombreux avantages aux agents.

L'arbre de Noël 2016 a été organisé grâce à l'implication bénévole de plusieurs agents.

Partenariats universitaires

Le CDG31 poursuit des partenariats fructueux avec le monde universitaire.

Université Toulouse II Jean Jaurès



Ainsi, la **Licence professionnelle des métiers de l'Administration Territoriale** (Université Toulouse II Jean Jaurès) bénéficie de l'expertise du CDG31 dans le cadre des enseignements dispensés.

Le partenariat avec le **Master ECIL** (Ergonomie Cognitive et Ingénierie du Langage) de l'Université Toulouse II Jean Jaurès se poursuit autour de la question de **l'évaluation de la pénibilité et de l'usure professionnelle**.

Université Toulouse I Capitole



Enfin, le CDG31 participe à plusieurs opérations en partenariat avec l'Université Toulouse I Capitole dans le cadre du **Master 2 Collectivités Territoriales**.

Agenda – Perspectives

2017

Assemblée Générale
Calendrier de réunions d'information Élus Employeurs

2017

En application de la loi du 20 avril 2016, prolongation du dispositif des commissions de sélection professionnelle

1^{er} semestre 2017

Premières réunions de lauréats de concours en application du décret n°2016-1400 du 18 octobre 2016

2^{ème} semestre 2017

La campagne de recueil des mandats pour le Contrat Groupe d'Assurance Statutaire 2019-2022

2^{ème} semestre 2017

La mise en service du Logiciel GRH en version Full WEB

8 novembre 2017

La Conférence Régionale de l'Emploi Territorial Occitanie



TÉL : 05 81 91 93 00
FAX : 05 62 26 09 39



WWW.CDG31.FR



SCOOP IT

LE CDG31 EN CHIFFRES

Effectifs 2016 du CDG31 au service de ses usagers...

Les effectifs totalisent 111 actifs, 18 contractuels, 16 agents en disponibilité, et 5 FMPE.

5 agents ont bénéficié d'une mobilité interne.

2 emplois Avenir ont été pérennisés sur la base de l'article 38 alinéa 7 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

7 agents sont reconnus en situation de handicap soit 6,8 équivalent temps plein.

3 agents ont été recrutés, dont un au titre de collaborateur de cabinet, tandis que 8 ont quitté le CDG31 dans le cadre de mutations externes.

L'établissement a également accueilli 2 internes en médecine, 2 stagiaires en licence professionnelle ainsi que 3 saisonniers.



... A travers quelques chiffres issus de l'Observatoire Régional de l'Emploi Territorial et des Données Sociales (Source : Bilan social de l'année 2015)...

Les agents sur emploi permanent :

81% sont des femmes, 19% sont des hommes.

L'âge moyen est de 44 ans.

89,4% des agents sont fonctionnaires.

70,1% relèvent de la filière administrative, 16,5% de la filière médico-sociale, 11,3% de la filière technique et 2,1% de la filière culturelle.

35% sont de catégorie A, 19% de catégorie B et 46% de catégorie C.

32% des femmes sont à temps partiel (dont 40% de droit) et 6% des hommes.

2,29% est le taux d'absentéisme «compressible» (maladies ordinaires et accidents de travail).

3 accidents de service et 1 accident de trajet sont survenus dans l'année 2015.

Les missions obligatoires

Administration et Promotion de la FPT

612 offres d'emploi diffusées

1 169 Déclarations de Création d'Emploi

1 981 Déclarations de Vacance d'Emploi traitées

14 participations à des forums de l'emploi

41 étudiants suivis et entraînés à l'insertion dans l'emploi territorial

96 personnes en situation de handicap accompagnées

16 agents recrutés après avoir réalisé une mission temporaire

Gestion des carrières

16 150 carrières gérées

Instances disciplinaires

28 séances pour :

- 7 conseils de discipline
- 21 conseils de discipline de recours

Instances médicales

11 séances du Comité Médical

1 317 dossiers examinés en Comité Médical

11 séances de la Commission de Réforme

485 dossiers examinés en Commission de Réforme

Concours / Examens professionnels

6 concours organisés

9 examens professionnels organisés

641 postes ouverts aux concours

5 190 candidats admis à concourir

2 378 candidats présents

1 072 lauréats

218 jours d'épreuves sur l'année



Instances paritaires

5 séances de CAP

1 699 dossiers présentés en CAP

9 408 arrêtés saisis

899 avancements de grade traités

99 propositions individuelles présentées en CAP

525 titularisations étudiées

858 positions statutaires traitées

465 dossiers de promotion interne présentés

8 séances de CT

632 dossiers présentés en CT

Commissions de sélection professionnelle

10 emplois recensés

9 agents inscrits

9 agents déclarés aptes

LE CDG31 EN CHIFFRES

Les missions optionnelles

Accompagnement au recrutement

10 structures publiques territoriales accompagnées

Parcours et mobilités professionnels

164 personnes reçues en entretien individuel (fonctionnaires, lauréats de concours, demandeurs d'emploi)

80 personnes en situation de handicap accompagnées

38 bilans repères réalisés ou en cours de réalisation

2 réunions d'information à propos des possibilités de mobilité de la FPE vers la FPT

Accompagnement des Fonctionnaires Momentanément Privés d'Emploi :

9 agents suivis au niveau régional

265 annonces pour reclassement transmises

Développement de l'employabilité territoriale

Mission Insertion Alternance

5 rendez-vous sur l'apprentissage

7 réunions organisées

80 personnes renseignées au salon de l'apprentissage

8 contrats d'apprentissage signés avec des personnes en situation de handicap

Missions temporaires

161 missions dont :

- 111 pour accroissement temporaire d'activité
- 48 pour remplacement
- 2 pour l'accroissement saisonnier d'activité

16 agents recrutés après avoir réalisé une mission temporaire

53 demandeurs d'emploi reçus en entretien individuel

Conseil en organisation

Accompagnement des Structures Publiques Territoriales par :

10 réunions d'information

7 missions de conseil en organisation

13 missions d'étude de régime indemnitaire

Retraite

689 dossiers traités (dont 70 réalisés par le CDG31)

8 séances d'information organisées pour 112 participants

54 rendez-vous individuels (43 avec les agents, 11 avec les collectivités)

Assurance statutaire

Contrat groupe **CNRACL** au 31/12/2016 :

399 collectivités et établissements publics adhérents représentant 6 850 agents

Contrat groupe **IRCANTEC** :

293 collectivités et établissements publics adhérents représentant 2 403 agents

Inspection en santé et sécurité au travail

3 conventions avec des structures publiques en cours de signature



Médecine préventive

510 collectivités et établissements publics adhérents

9 498 visites médicales planifiées

22 674 agents suivis dont :

- 16 192 agents pour l'ensemble des collectivités suivies par le CDG 31

- 6 482 agents pour le Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Prévention et Conditions de travail

341 collectivités et établissements publics adhérents

14 392 agents suivis

16 études pour aménagement de postes (dans le cadre du maintien dans l'emploi)

66 actions en milieu de travail (visites de services et de locaux, études de plans, informations des agents, analyses d'accidents, etc.)

27 accompagnements à la démarche d'évaluation des risques (élaboration ou mise à jour du Document Unique)

4 journées de prévention pratique et animation de 4 sessions de formation préalable, en partenariat avec le CNFPT (réseau des conseillers et assistants de prévention)

Conseil en protection sociale et maintien dans l'emploi

130 actions de maintien dans l'emploi dont :

- 113 aménagements de postes
- 17 accompagnements à un reclassement professionnel

45 rendez-vous avec les collectivités

Près de **250** questions en protection sociale



LE CDG31 SUR LE TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL

Une Assemblée Générale, un dispositif de réunions Elus/Employeurs maillant le territoire départemental et des réunions techniques traditionnelles ont composé un bouquet d'opportunités de rencontres et d'échanges, en 2016.

■ Assemblée Générale :



A Villeneuve-de-Rivière, le lundi **6 juin 2016**, s'est déroulée une Assemblée Générale du CDG31.

L'ensemble des représentants des structures affiliées a été convié par le Président Pierre IZARD, au nom du Conseil d'Administration.

Près de **150 personnes** ont répondu à cette invitation.

Messieurs Jean-Raymond LEPINAY, Président de la Communauté de Communes du Saint-Gaudinois gestionnaire de la salle accueillant gracieusement le CDG31, et Jean-Yves DUCLOS, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Gaudens, ont ouvert la réunion aux côtés de Pierre IZARD.

La journée a été l'occasion de faire un point sur le développement du centre de ressources numériques ainsi que sur l'accessibilité à l'information et aux outils proposés via le site Internet.

Ont également été abordées :

- Les conditions de mise en œuvre des missions obligatoires et des missions optionnelles proposées par le CDG31 ;
- Les missions optionnelles en cours d'étude : mission d'Inspection en Santé et Sécurité au Travail (CISST), mission Paie et Conventions de participation en Santé et Prévoyance ;
- Les fusions d'intercommunalités en cours et les répercussions en matière de gestion des ressources humaines ;
- Les conditions de recours à l'apprentissage dans les collectivités territoriales.

Un déjeuner a constitué un temps de convivialité et d'échanges apprécié de tous.



■ Réunions Elus employeurs territoriaux

Le CDG31 est venu, comme à son habitude, à la rencontre des Élus-Employeurs du département de la Haute-Garonne afin de les informer de l'actualité statutaire et en gestion des ressources humaines.

Des **réunions statutaires** ont eu lieu au premier semestre d'avril à juin 2016 :

- «Agents contractuels de droit public et RIFSEEP» : 04/04 CDG31; 07/04 Salle de Conférence - Parc des expositions Villeneuve-de-Rivière; 08/04 CDG31; 14/04 Salle Nelson Paillou - Muret; 15/04 CDG31.
- «Loi relative à la déontologie» : 13/06 CDG31; 20/06 Salle de Conférence - Parc des expositions Villeneuve-de-Rivière; 24/06 CDG31; 27/06 Labarthe-sur-Lèze; 29/06 CDG31.

Au deuxième semestre, cinq réunions ont été programmées d'octobre à novembre 2016 à Saint-Gaudens, Rieux-Volvestre, Villefranche-de-Lauragais, Cierp-Gaud et Grenade-sur-Garonne, dans un souci de **proximité** sur le département de la Haute-Garonne.

Les thématiques retenues étaient directement ancrées dans l'actualité règlementaire :



- Le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel (RIFSEEP) ;
- Les Parcours Professionnels Carrières et Rémunération (PPCR) ;
- L'apprentissage ;
- Les agents contractuels de droit public ;
- La loi relative à la déontologie.

Ces réunions ont rassemblé au total **421 participants**.

LE CDG31 SUR LE TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL

Permanences Gestion des carrières à Saint-Gaudens

Le service Gestion des Carrières est disponible **une fois par mois le jeudi matin** pour répondre aux questions des employeurs territoriaux de l'arrondissement de Saint-Gaudens liées à la gestion de la carrière de leurs agents.

Au total, **8 permanences** gestion des carrières ont eu lieu en 2016.

Permanences du Président

Pierre Izard, en qualité de Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute Garonne, est présent **à Saint-Gaudens tous les deux mois le jeudi matin** afin de rencontrer les élus qui le souhaitent.

7 Réunions Assurance statutaire

- 4 journées de formation au logiciel Colisea (60 participants - 63 collectivités représentées);

- 3 réunions d'information sur le Bilan des statistiques d'absentéisme 2016 et la révision des taux 2017 (18 participants - 18 collectivités représentées).

8 Réunions Retraite

Des séances de formation ont été organisées pendant l'année 2016 réunissant 112 participants autour des thèmes de la CNRACL (liquidation de la pension, correction des anomalies, suivi des validations de service et aide au remplissage des dossiers).

55 Rendez-vous Assurance statutaire

Le Service Assurance Statutaire a rencontré de septembre à novembre 2016, les 55 structures publiques territoriales d'un effectif supérieur à 30 agents CNRACL pour la présentation de leurs dossiers statistiques d'absentéisme 2015 et de l'évolution des taux pour 2017.

La carte des lieux de réunion

